

# Conditions générales

## PostCard Creator App

- 1 Champ d'application**

Les présentes conditions générales PostCard Creator App (ci-après CG) régissent les relations d'affaires entre la cliente/le client et Poste CH SA (Wankdorffallee 4, 3030 Berne, Suisse; ci-après la Poste) en rapport avec l'utilisation de la prestation PostCard Creator App. Le contrat passé au moment de l'acceptation de la commande par la Poste se base sur les données d'ordre de la cliente/du client saisies par voie électronique, sur les CG ainsi que sur les conditions-cadres et réglementations complémentaires de PostCard Creator App. La Poste n'est pas tenue d'accepter les commandes.

Les désignations de personnes se rapportent à tous les genres ou à des groupes de personne.

Ces CG complètent les CG «Portail clients Ma Poste». Les CG Prestations du service postal pour la clientèle privée<sup>1</sup> s'appliquent à l'expédition. Les CG en question peuvent être consultées sur [www.poste.ch/cg](http://www.poste.ch/cg). En cas de divergence, les CG PostCard Creator App prévalent.
- 2 Offre de prestations**

La PostCard Creator App permet d'envoyer directement depuis son portable soit

  - gratuitement, toutes les 7 jours (168 heures), une carte postale en courrier B à une adresse en Suisse/au Liechtenstein ou
  - un nombre illimité de cartes postales en courrier A dans le monde entier

au format A6. Les détails figurent sur le site Internet à l'adresse [www.poste.ch/postcardcreator-app](http://www.poste.ch/postcardcreator-app).
- 3 Commande**

La cliente/Le client fournit en temps utile à la Poste les données nécessaires à l'exécution de sa commande. Il lui incombe de veiller à ce que le contenu des imprimés ne soit ni illicite ni contraire aux bonnes mœurs. La cliente/le client s'engage ce faisant à ne fournir que des indications véridiques. Si les indications fournies ne sont pas claires, la Poste se réserve le droit de consulter la cliente/le client.

Les articles commandés sont produits selon les indications et les spécifications de la cliente/du client. C'est pourquoi il n'est pas possible de faire valoir un droit de révocation.

La Poste envoie une confirmation de commande par e-mail.
- 4 Prix**

Le montant de la facture d'un mandat est calculé sur la base de la commande passée sur PostCard Creator App. Suisse: le montant de la taxe sur la valeur ajoutée est à la charge de la cliente/du client. Étranger: les prix totaux indiqués comprennent la TVA applicable, c.-à-d. que pour les envois à l'exportation, les prix sont calculés hors TVA.
- 5 Livraison**

La Poste s'efforce d'envoyer les imprimés dans le cadre de l'offre de prestations. Elle n'est toutefois pas en mesure de garantir l'envoi à une date donnée et exclut toute responsabilité de ce fait.
- 6 Paiement**

La cliente/Le client peut acquitter le prix des prestations fournies en choisissant l'une des formules ci-dessous:

  - PostFinance (Debit Direct, e-finance ou carte de crédit)
  - Visa ou Mastercard
  - TWINT
  - Avoir

Pour le paiement par carte de crédit, la Poste accepte les cartes Visa et Mastercard. Dans tous les cas, la cliente/le client devra indiquer son nom, le numéro de la carte et sa date d'expiration. Les cours de change applicables à la conversion des monnaies étrangères sont les cours du jour de PostFinance. Le montant est débité immédiatement. La Poste ne fournit aucune prestation avant que l'établissement émetteur de la carte de crédit de la cliente/du client ait autorisé l'utilisation de la carte en vue du règlement des prestations commandées.
- 7 Responsabilité**

Toute responsabilité de la Poste pour des dommages résultant d'une négligence légère ou moyenne est exclue dans les limites admises par la loi.

La Poste décline toute responsabilité, dans les limites de la loi, en particulier pour des dommages directs, indirects ou consécutifs, tels que les pertes de gain, les pertes de données ou les dommages faisant suite à des téléchargements.

La Poste ne saurait être tenue responsable des dommages causés par des auxiliaires ou des tiers mandatés par elle (par exemple sous-traitants, fournisseurs, etc.) à la suite d'une négligence légère ou moyenne.

La Poste décline également toute responsabilité, dans les limites de la loi, pour les dommages résultant d'une utilisation de ses prestations contraire à la législation ou aux conditions contractuelles.

Demeurent réservées les prétentions relevant de la responsabilité du fait des produits et les prétentions résultant de dommages corporels.

La responsabilité de la Poste est exclue, dans les limites admises par la loi, en cas de dommages dus à des cas de force majeure ou à des perturbations qui surviennent notamment en raison d'une absence de connexion à Internet, d'interventions illicites au niveau des installations et réseaux de télécommunication, d'une surcharge du réseau, de l'encombrement volontaire des accès électroniques provoqué par des tiers, ou d'interruptions. L'obligation de paiement de la cliente/du client pour les envois produits de façon erronée est maintenue dans la mesure où l'erreur est imputable à la cliente/au client.
- 8 Garantie**

Il incombe à la cliente/au client de fournir à la Poste les données nécessaires sous une forme permettant leur impression. La cliente/Le client garantit que les droits immatériels existant sur les données fournies à la Poste lui appartiennent ou qu'il possède les licences requises. Elle/Il garantit en outre qu'à sa connaissance, l'utilisation commerciale des données aux fins prévues ne lèse les droits de tiers ni en Suisse ni à l'étranger (y compris les droits de la personnalité) et n'est contraire à aucune prescription en vigueur. La cliente/Le client certifie également qu'au moment de la conclusion du contrat, elle/il n'a connaissance d'aucun droit appartenant à des tiers qui pourrait s'opposer à l'exécution du contrat et garantit notamment que celle-ci ne lésera pas les droits d'auteur de photographes et de graphistes. La cliente/Le client s'engage à libérer entièrement la Poste, à la première sollicitation, de toutes les prétentions soulevées par des tiers de ce fait (violation de droits d'auteur, violation de conventions de licence). Elle/Il assume seul la pleine responsabilité du contenu des envois qu'elle/qu'il a commandés. La Poste n'assume expressément aucune garantie en ce qui concerne les documents et les adresses de destinataires fournis par la cliente/le client. Toutes les adresses enregistrées pour l'envoi demeurent la propriété de la cliente/du client. Les contenus à caractère raciste ou pornographique, ceux qui font l'apologie de la violence et tous autres contenus illicites, contraires aux bonnes mœurs ou choquants ne sont pas admis. La Poste se réserve le droit de supprimer sans préavis les comptes des utilisatrices/des utilisateurs concernés. Dans ce cas, tout remboursement du prix de vente est exclu. La cliente/Le client répond elle-même/lui-même des données fournies dans la commande. La Poste, en revanche, n'est pas tenue de contrôler les données remises. Si, malgré tout, il s'avère ultérieurement que le contenu d'une commande est illicite, la Poste pourra refuser de livrer les imprimés sans être tenue de dédommager la cliente/le client. Dans ce cas, la cliente/le client devra dédommager la Poste pour le travail déjà effectué et payer la totalité des frais exposés en relation avec la commande litigieuse, notamment pour la destruction des imprimés déjà produits. La créance de la Poste à ce titre sera compensée avec le paiement effectué par la cliente/le client. Un éventuel reliquat sera remboursé à celle-ci/celui-ci.

<sup>1</sup> Anciennement dénommées Prestations du service postal pour les clients privés



- 9 Protection des données**  
Les dispositions générales relatives à la protection des données des CG «Portail clients Ma Poste» s'appliquent.  
En ce qui concerne les données de tiers à caractère personnel qu'elle/qu'il a fournies (notamment les adresses des destinataires), la cliente/le client répond du fait que la prestation contractuelle pourra être fournie sans contrevenir aux dispositions de la législation sur la protection des données, notamment en ce qui concerne la transmission desdites données à des tiers.  
La déclaration de protection des données disponible sur [www.poste.ch/declaration-protection-des-donnees](http://www.poste.ch/declaration-protection-des-donnees) fournit des informations complémentaires sur le traitement des données par la Poste.
- 10 Modification des conditions générales**  
La Poste se réserve le droit de modifier les conditions générales et la prestation à tout moment ou d'interrompre cette dernière.
- 11 Clause de sauvegarde**  
Si l'une des dispositions des présentes conditions d'utilisation devait s'avérer nulle, incomplète, illicite ou inexécutable, la validité des autres dispositions n'en serait pas affectée. Les parties s'engagent dans ce cas à remplacer immédiatement la disposition concernée par une disposition valable et licite dont le contenu se rapproche le plus possible de l'intention initiale, sous réserve qu'elle soit conforme aux dispositions en matière de protection du consommateur.
- 12 Droit applicable et for**  
Le contrat est régi par le droit suisse. L'application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM, RS 0.221.211.1) est exclue.  
Le for est Berne. Des fors (partiellement) impératifs restent réservés (voir en particulier les art. 32 et 35 CPC pour les consommateurs).
- 13 Organe de conciliation**  
Avant de saisir le juge compétent, la cliente/le client a la possibilité de recourir à la médiation de l'organe de conciliation de la PostCom. Les coordonnées se trouvent sur le site [www.ombud-postcom.ch/fr](http://www.ombud-postcom.ch/fr).
- 14 Forme de publication juridiquement valable**  
Les CG juridiquement valables et faisant partie intégrante du contrat sont publiées sous forme électronique et peuvent être consultées sur le site [www.poste.ch/cg](http://www.poste.ch/cg).  
Sur demande de la cliente/du client, la Poste peut fournir une version papier des CG. La cliente/le client prend acte du fait que seules les CG publiées par voie électronique font foi. La version papier des CG n'est juridiquement valable que dans la mesure où elle correspond en tous points à la version électronique actuelle.

